

## **Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André**

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-André, tenue à l'école Saint-André, 415 rue Calixa-Lavallée, Granby, le 19 mars 2018, à 19 h.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

**Sont présents, mesdames et messieurs les membres :**  
formant **QUORUM**

Cyr, Éline, parent  
Legault, Marie-Josée, parent  
Morin, Ghislain, parent  
Pelletier, Steve, parent  
Simard, Jessica, parent  
Ashley Douesnard, Laura, enseignante  
Blais, Guylaine, enseignante  
Mercier, Chantal, enseignante  
Aubuchon, Caroline, parent (arrivée au point 11)

**Ont avisé de leur absence :**  
Feeley, Véronique, enseignante  
Levasseur, Aline, responsable du service de garde  
Guénette, Amélie, parent  
Dion, Audrey, éducatrice au service de garde

**Est également présent :**  
Denicourt, Louis, directeur en remplacement  
Gagnon, Marc, commissaire

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Laura Ashley Douesnard et appuyé par Marie-Josée Legault d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

19CE1718-033

Adopté à l'unanimité

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 FÉVRIER 2018**

Il est proposé par Jessica Simard et appuyé par Guylaine Blais d'adopter le procès-verbal du 12 février 2018 tel que présenté.

19CE1718-034

Approuvé à l'unanimité

### **4. MOT DE LA DIRECTION ET DES ENSEIGNANTS**

Les bulletins ont été envoyés à la fin février, par courriel électronique, sauf pour 3 parents dont un envoi papier a été fait. Les parents ont reçu, en février, un message concernant des odeurs nauséabondes qui ont été présente sur la cour lors du redoux de février. Cette situation aurait eu lieu en raison du gel et du dégel qui aurait provoqué une décomposition du gazon causant les odeurs. Santé Canada a été consulté par la CS et la problématique quoi que désagréable n'a rien de dangereux pour la santé.

Les billets verts vont bon train et les élèves ont déjà vécu leur première activité récompense. Des vidéos sont diffusées auprès des élèves pour faire la promotion des bons comportements. Les décorations de Pâques ont été installées par des parents bénévoles. Une proposition pour avoir des chandails pour nos élèves finissants a été évaluée, mais les élèves semblent peu

## **Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André**

intéressés. L'activité du Lac-Boivin a été annulée en raison des conditions météorologiques et sera remplacée par une activité de Frisbee Golf. L'activité respecte le budget initial et aura lieu à notre école au début du mois de mai.

M. Pierre-Luc Bordeleau, conférencier, viendra à notre école le 10 avril prochain pour discuter de la problématique de l'intimidation avec les élèves du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle.

Le *Défi moi j'croque* a commencé aujourd'hui et se poursuivra toute la semaine. Les élèves ont reçu une feuille d'information pour se préparer au défi où l'enfant devait répondre à quelques questions simples et les parents étaient invités à impliquer leurs enfants dans la planification des repas et des collations. Tous les élèves complétant leur défi auront droit à une petite récompense. En plus, deux élèves par classe seront pigés pour venir utiliser un vélo spécial qui fait tourner un « mixeur » afin de pédaler et faire un smoothie.

### **5. VIE DU SERVICE DE GARDE**

Mme Aline Levasseur étant absente, voici les nouvelles transmises par M. Denicourt. Le Bal en blanc s'est très bien déroulé et a été grandement apprécié. Félicitations pour la belle organisation! Les inscriptions au service de garde se terminent le 20 mars pour la prochaine pédagogique dont le thème sera « Les Superhéros ». La dernière journée pédagogique qui a eu lieu avec l'activité à la cabane à sucre a été une belle réussite également.

### **6. QUESTION DU PUBLIC**

Aucune question du public.

### **7. NORMES ET MODALITÉS 2018-2019**

Un document est présenté au membre du CE concernant les normes et modalités. Les enseignants ont révisé les documents en équipe-école et les modifications nécessaires ont été apportées.

### **8. RÈGLES DE PASSAGE 2018-2019**

Un document est présenté au membre du CE concernant les règles de passages. Les enseignants ont révisé les documents en équipe-école et les modifications nécessaires ont été apportées.

### **9. CONSULTATION SUR LES BESOINS DE L'ÉTABLISSEMENT EN BIENS ET SERVICES ET LES BESOINS D'AMÉLIORATION, D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION, DE TRANSFORMATION ET DE RÉFECTION DES LOCAUX ET DE L'IMMEUBLE**

M. Beauvais, responsable des ressources matérielles de la commission scolaire, a été consulté pour les demandes d'augmenter le nombre de bloc sanitaire et la réponse a été que notre école est dans les normes.

Mme Elizabeth Foisy-Gosselin, enseignante en éducation physique, a fait la demande pour que les salles de bains des filles soient mieux organisées afin de créer un espace plus intime lorsqu'elles se changent pour l'éducation physique. La disposition actuelle ne permet pas de mieux disposer de l'espace et le projet semble peu réalisable. Les parents soulignent aussi la problématique des odeurs dans les blocs sanitaires. Un suivi sera fait par M. Denicourt.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement  
École Saint-André**

**10. CONSULTATIONS SUR LES SECTEURS SCOLAIRES**

Une lettre et un mémoire sont présentés au membre du CE. Ces documents ont été présentés à la commission scolaire lors des rencontres de consultations. Plusieurs propositions ou demandes ont été faites pour minimiser les impacts du redécoupage scolaire sur les élèves et leur famille.

**11. SUIVI DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE ET DU PARC-ÉCOLE**

Aucun mouvement de ce côté. Pour le projet de l'arbre pour nos élèves finissant, nous avons toutes les informations et les plans nécessaires à la réalisation du projet. Nous sommes donc prêts à aller de l'avant.

**12. SUIVI DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ**

15 \$ a été utilisé dans le budget pour les frais de garde et il reste donc 185 \$.

**13. COMMENTAIRES DE PARENTS**

Le projet *Lab-École* a été lancé dernièrement et Mme Marie-Josée Legault se questionne à savoir si notre école a fait une demande pour avoir une subvention pour un projet. Les écoles doivent se démarquer sur différents volets dont, entre autres l'éducation physique. Notre école pourrait peut-être bénéficier d'aide financière si nous en faisons la demande.

Mme Caroline Aubuchon souligne que certaines commissions scolaires tentent de diminuer les frais chargés aux parents en diminuant les activités parascolaires, et ce, pour respecter au mieux la « gratuité scolaire ». Elle se questionne si la CS du Val-des-Cerfs a eu des directives en lien avec ceci. Pour l'instant, la commission scolaire vérifie les frais chargés aux parents et les dépenses pour s'assurer que les règles établies sont respectées. Pour notre école, les parents ont peu de frais chargés en lien avec les activités parascolaires puisque la campagne de financement est utilisée pour défrayer les coûts de ceux-ci. Un suivi est bien établi au niveau de notre école pour s'assurer que les coûts chargés aux parents sont bien dépensés selon ce qui a été demandé (ex. respect des montants des photocopies, etc.).

**14. INFORMATION DU COMITÉ PARENT**

Aucune information.

**15. INFORMATION DU COMITÉ EHDAA**

Aucune information.

**16. CORRESPONDANCE**

Une permission a été demandée à notre école pour faire la promotion d'un programme de baseball pour les enfants. Le programme est en lien avec le programme *Granby Multi-sports* de la ville. Il est donc permis avec l'accord des membres du CE d'en faire la promotion. L'accord est donné, la publicité sera donc affichée à quelques endroits dans l'école.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement  
École Saint-André**

**17. VARIA**

Aucun point à apporter.

**18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Marie-Josée Legault et appuyé par Laura-Ashley Douesnard de lever l'assemblée à 20 h 21.

19CE1718-035

Approuvé à l'unanimité

\_\_\_\_\_  
Ghislain Morin  
Président

\_\_\_\_\_  
Louis Denicourt  
Directeur